## Quelques exemples de denrées ou objets **autorisés** au Centre pénitentiaire de Nantes

(Mise à jour décembre 2023)

**Fruits** 

Céréales

Fruits confits

Crêpes et gaufres

Nougat, pâte d'amande

Cakes et gâteaux tranchés

Riz, pâtes, semoule, purée

Confitures (sans pot en verre)

Saucissons secs

Café, chocolat en poudre, thé en sachets

Chocolats et confiseries sans emballage opaque ou métallique

Noix, amandes et noisettes décortiquées (entières ou grossièrement concassées)

Chips, gâteaux apéritifs

Timbres, livres, agenda

Linge de toilette

Photos et dessins des enfants

## Quelques exemples de denrées ou objets interdits

Les contenants opaques, métalliques ou en verre

Les emballages en aluminium, les liens métalliques, les films alimentaires

Les viandes ou préparation culinaires crues

Les légumes même cuits

Les jambons ou charcuteries sous vide

Tous les fromages et produits laitiers

Les denrées périssables ne se conservant pas à l'air libre en particulier :

Viandes même bien cuites
Saumon ou truite fumée
Plats cuisinés avec ou sans sauce
Foie gras quel que soit l'emballage
Salades composées quelque soient les composants

Noix, amandes et noisettes en poudre

Coquillages, fruits de mer et crustacés

Plats en sauce (avec ou sans alcool)

Tous produit pouvant être confondu avec des stupéfiants tels que farine, lait en poudre, levure, sucre en poudre, agar-agar

Thé en vrac

**Epices** 

Sauces

L'alcool et tout produit alcoolisé (exemple chocolat Mon Chéri)

Les boissons

**Plantes** 

Animaux

Médicaments, stupéfiants, tabac

Produits d'hygiène

Argent, bijoux

Armes, objets contondants ou coupants

Téléphones portables, matériel informatique